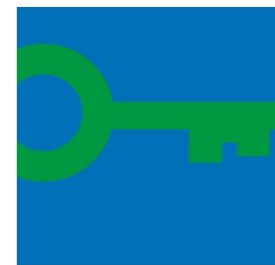


L'écolabel Clé Verte / Green Key

Marie Spaey
Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW)

Conférence de presse
Mars 2018



Green Key



Programme

1. Présentation du label
2. Le label en Wallonie
3. Bénéfices de la démarche



Clé Verte / Green Key



La Clé Verte

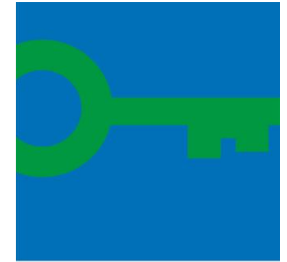
Ecolabel international pour les hébergements :

- hôtels
- gîtes et chambres d'hôtes
- campings
- auberges de jeunesse
- ...

Et autres structures touristiques :

- attractions
- lieux d'évènements / centres de conférences
- restaurants (récent)

Porté par la Foundation for Environmental Education (FEE) : 6 programmes / 73 pays



Green Key



Créé au Danemark en 1994, dans le cadre d'une collaboration entre Fédération d'hôtels et de restaurants (Horesta) et ONG (Danish Outdoor Council).

Aujourd'hui : 2.800 établissements labellisés « Clé Verte » dans **57 pays** dont +/- **120 en Flandre, 29 à Bruxelles**, +/- 680 aux Pays-Bas et +/- 620 en France.

La **Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW)** désignée opérateur officiel pour la Wallonie et Bruxelles.



Dans le monde



Map created by  [Foundation for Environmental Education](http://www.fee.org)



La Clé Verte en Wallonie



Février 2018 : 52 établissements labellisés (en rouge les nouveaux de 2017) :

- 21 gîtes (et gîtes ruraux + à la ferme) (13 + 8)
- 11 hôtels (8 + 3)
- 7 auberges de jeunesse
- 4 chambre d'hôtes (2 + 2)
- 3 villages de vacances
- 2 attractions
- 1 meublés
- 1 camping
- 1 lieu d'évènements
- 1 festival

Depuis juin 2015 : soutien du **Ministre wallon du Tourisme**

Collaboration d'une série d'acteurs dans le cadre du Jury et pour la promotion



Clé Verte / Green Key

Un label à la fois *ambitieux* et bien *adapté aux réalités de terrain* :

- un large panel de critères et des performances précises à atteindre
- renforcement des critères dans chaque pays (20 %)
- 2 types de critères + principe d'évolution continue
- un renouvellement à demander tous les ans
- un auditeur indépendant (+ conseils)



Un label à la fois *ambitieux* et bien *adapté aux réalités de terrain (suite)* :

- un Jury (expertise, conseil, équité)
- une consultation et implication des secteurs concernés
- un dossier de candidature « user-friendly »
- un accompagnement personnalisé



La Clé Verte : quels critères ?

Impératifs / optionnels

- Gestion générale
 - Sensibilisation / implication (hôtes / visiteurs et travailleurs)
 - Eau
 - Nettoyage / Environnement intérieur
 - Déchets
 - Energie
 - Alimentation
 - Activités nature / mobilité verte
 - Administration / bureaux
 - Espaces verts
 - RSE
- 2016 : reconnaissance par le Global Sustainability Tourism Council (GSTC) et insertion de critères liés à la responsabilité sociétale.



Bénéfices de la démarche



Pourquoi un écolabel ?

Rencontre entre l'offre et la demande

Permet d'**orienter les candidats** (via l'accompagnement)

Gage de confiance (vérification – Jury)



Pourquoi opter pour la Clé Verte ?

Impact environnemental et économique

Diffusion et forte présence dans les régions émettrices de clients vers la Wallonie => **masse critique et marque**
« **leader** » chez les clients

Démarches simplifiées pour les candidats et relativement peu coûteux

Soutien du Ministre wallon en charge du Tourisme et approche partenariale => légitimité, réalisme et efficacité



Plus d'informations

En Wallonie et à Bruxelles

www.cleverte.be

Au niveau international

www.greenkey.global



Merci pour votre attention !

